
Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

MADAME LA PRESIDENTE DU POUVOIR ORGANISATEUR
DE L'ECOLE REINE-ASTRID COURS PROFESSIONNELS
LIGRES DE PROMOTION SOCIALE
CHAUSSEE CHURCHILL, 10
4420 MONTEGNEE

Ref.: JF./ 6219003 / Dossier pédagogique 50535

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Section : PATRONIER(E)-GRADUEUR(SE)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

Code Référence : 523130S20S1

Etablissement : ECOLE REINE ASTRID-COURS PROF LIBRES DE PROMOTION SOCIALE

CHAUSSEE CHURCHILL, 10
4420 MONTEGNEE

MADAME LA PRESIDENTE,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à la section mentionnée ci-dessous.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement
50535 S	PATRONIER(E)-GRADUEUR(SE)	523130S20S1	ESS
50535 U	HABILLEMENT - PATRONAGE DE BASE	523111U21S1	ESST
50535 U	HABILLEMENT : TRACE, GRADATION ET PLACEMENT DES PATRONS ASSISTES PAR ORDINATEUR	523131U21S1	ESST
50535 U	HABILLEMENT - PATRONAGE DE MODELES	523113U21S1	ESST
50535 U	HABILLEMENT : GRADATION	523132U21S1	ESST
50535 U	HABILLEMENT : TRANSPOSITION ET GRADATION DE MODELES ASSISTES PAR ORDINATEUR	523133U21S1	ESST
50535 U	STAGE : PATRONIER(E)-GRADUEUR(SE)	523134U21S1	ESST
50535 U	EPREUVE INTEGREE: PATRONIER(E)-GRADUEUR(SE)	523130U22S1	ESSQ

Veillez agréer, MADAME LA PRESIDENTE, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

50535 S

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française
- Provincial et communal

- Libre – confessionnel
- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : **Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale
ECOLE REINE ASTRID**
adresse complète : **10, chaussée Churchill
4420 SAINT-NICOLAS**
n° matricule : **6219003**
n° de téléphone : **041/46.51.54**

2. Intitulé de la section :

Code : 52313052051 (3)

PATRONNIER(e) – GRADUEUR(se)

3. Finalités de la section : repris en annexe n° 1 de 1 pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 pages (2)

5. Classement de la section :

- E.S.I.
- E.S.S.
- E.S.t.c. catégorie.....
- E.S.t.l. catégorie.....

6. Titre délivré à l'issue de la section :

PATRONNIER(e) – GRADUEUR(se)

7. Unités de formation consécutives de la section : (2)

Intitulé	Classement de l'unité	Nombre de périodes	Unités déterminantes	Codification de l'U.F. déjà approuvée
Hab. : patronage de base	E.S.S. transition	120		523111U21S2
Hab. : tracé, gradation, placement des patrons assistés par ordinateur	E.S.S. transition	120		
Hab. : patronage de modèles	E.S.S. transition	120		523113U21S2
Hab. : gradation	E.S.S. transition	52		
Hab. : transposition et gradation de modèles assistées par ordinateur	E.S.S. transition	120	X	
Hab. : stage: Patronnier(e) – gradueur(se)	E.S.S. transition	48		
Hab. : épreuve intégrée: Patronnier(e) – gradueur(se)	E.S.S. qualifica.	8		

- (1) Biffer les mentions inutiles
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

FINALITES DE LA SECTION

Finalités générales de la section

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de la section :

A l'issue de la section, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes à l'exploitation des techniques de patronage et d'un logiciel spécifique pour la réalisation de patrons de toutes catégories (jupe, chemisier, tailleur, manteau...). En outre, la formation contribuera à développer les attitudes professionnelles pour accéder au métier de patronnier(e) gradueur(se).

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Capacités à détenir pour suivre la section

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant doit démontrer qu'il peut mettre en oeuvre les techniques et technologies spécifiques "habillement" dans la fabrication de vêtements.

Titre pouvant en tenir lieu

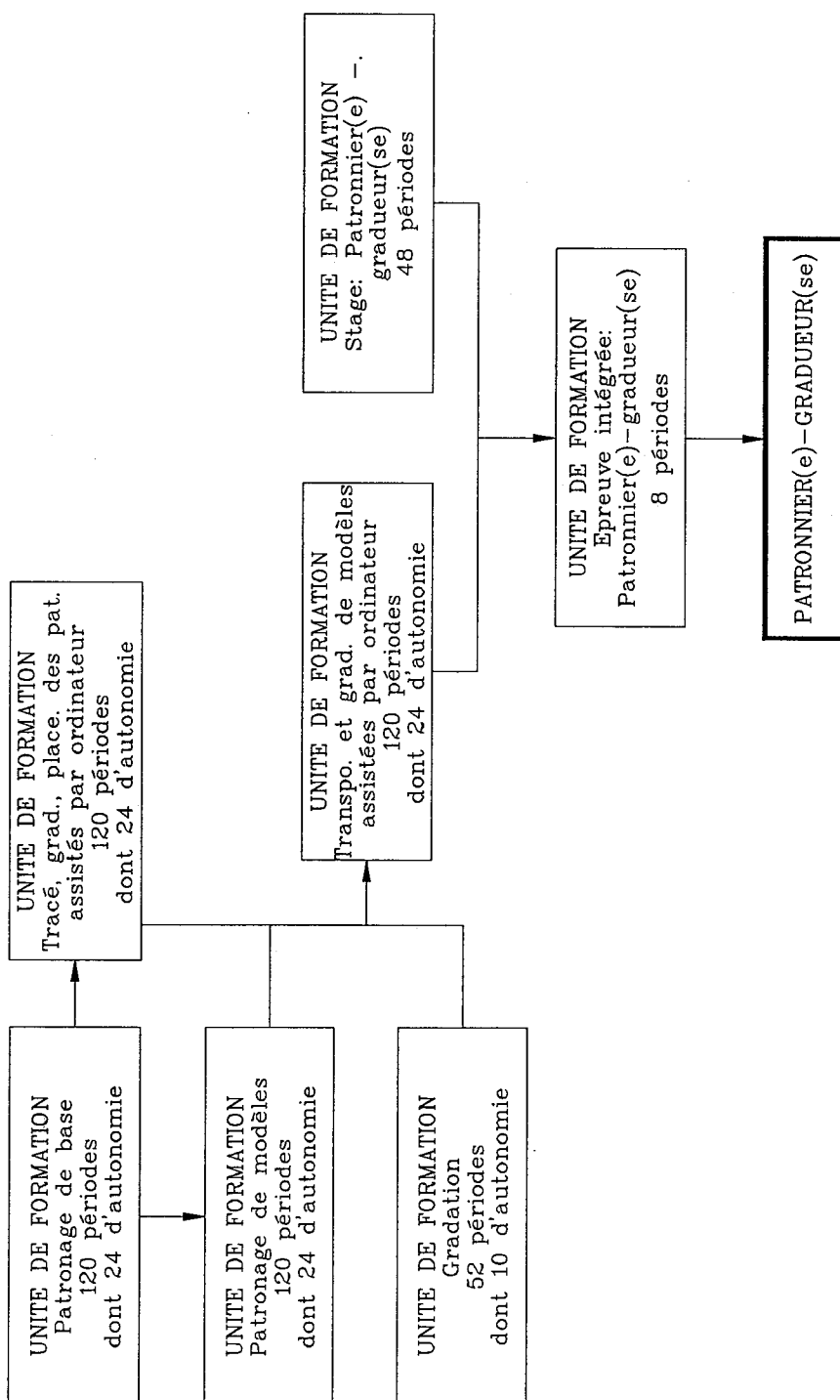
Est directement admissible comme élève régulier, le candidat porteur d'un des titres suivants:

- certificat de "Technicien(ne) en Habillement" (E.S.S.);
- attestation de réussite de l'U.F. "Habillement : techniques spécifiques : Tailleur";
- capitalisation des attestations de réussite des cours professionnels supérieurs de Promotion Sociale de régime 2 ("Flou", "Manteau", "Tailleur");
- certificat de 6^{ème} année de l'enseignement secondaire de plein exercice du domaine de l'habillement

MODALITES DE CAPITALISATION

Pour obtenir le titre de "Patronnier(e) – Gradueur(se)", le candidat aura capitalisé les attestations de réussite des U.F. "Habillement : patronage de base", "Habillement : tracé, gradation, placement des patrons assistés par ordinateur", "Habillement: patronage de modèles", "Habillement : gradation", "Habillement : transposition et gradation de modèles assistées par ordinateur", "Habillement : stage" et réussi l'épreuve intégrée.

Le schéma suivant synthétise les modalités de capitalisation des U.F. de la section :



MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

172-092-1994

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

MADAME LA PRESIDENTE DU POUVOIR ORGANISATEUR
DE L'ECOLE REINE-ASTRID COURS PROFESSIONNELS
LIGRES DE PROMOTION SOCIALE
CHAUSSÉE CHURCHILL, 10
4420 MONTEGNEE

Ref.: JF./ 6219003 / Dossier pédagogique 50535

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Section : PATRONIER(E)-GRADUEUR(SE)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

Code Référence : 523130S20S1

Etablissement : ECOLE REINE ASTRID-COURS PROF LIBRES DE PROMOTION SOCIALE

CHAUSSÉE CHURCHILL, 10
4420 MONTEGNEE

MADAME LA PRESIDENTE,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à la section mentionnée ci-dessous.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement
50535 S	PATRONIER(E)-GRADUEUR(SE)	523130S20S1	ESS
50535 U	HABILLEMENT - PATRONAGE DE BASE	523111U21S2	ESST
50535 U	HABILLEMENT : TRACE, GRADATION ET PLACEMENT DES PATRONS ASSISTES PAR ORDINATEUR	523131U21S1	ESST
50535 U	HABILLEMENT - PATRONAGE DE MODELES	523113U21S2	ESST
50535 U	HABILLEMENT : GRADATION	523132U21S1	ESST
50535 U	HABILLEMENT : TRANSPOSITION ET GRADATION DE MODELES ASSISTES PAR ORDINATEUR	523133U21S1	ESST
50535 U	STAGE : PATRONNIER(E)-GRADUEUR(SE)	523134U21S1	ESST
50535 U	EPREUVE INTEGREE: PATRONNIER(E)-GRADUEUR(SE)	523130U22S1	ESSQ

Veuillez agréer, MADAME LA PRESIDENTE, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43) ou Melle Schets (tél:02/238.86.54)

FINALITES DE LA SECTION

Finalités générales de la section

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de la section :

A l'issue de la section, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes à l'exploitation des techniques de patronage et d'un logiciel spécifique pour la réalisation de patrons de toutes catégories (jupe, chemisier, tailleur, manteau...). En outre, la formation contribuera à développer les attitudes professionnelles pour accéder au métier de patronnier(e) gradueur(se).

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Capacités à détenir pour suivre la section

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant doit démontrer qu'il peut mettre en oeuvre les techniques et technologies spécifiques "habillement" dans la fabrication de vêtements.

Titre pouvant en tenir lieu

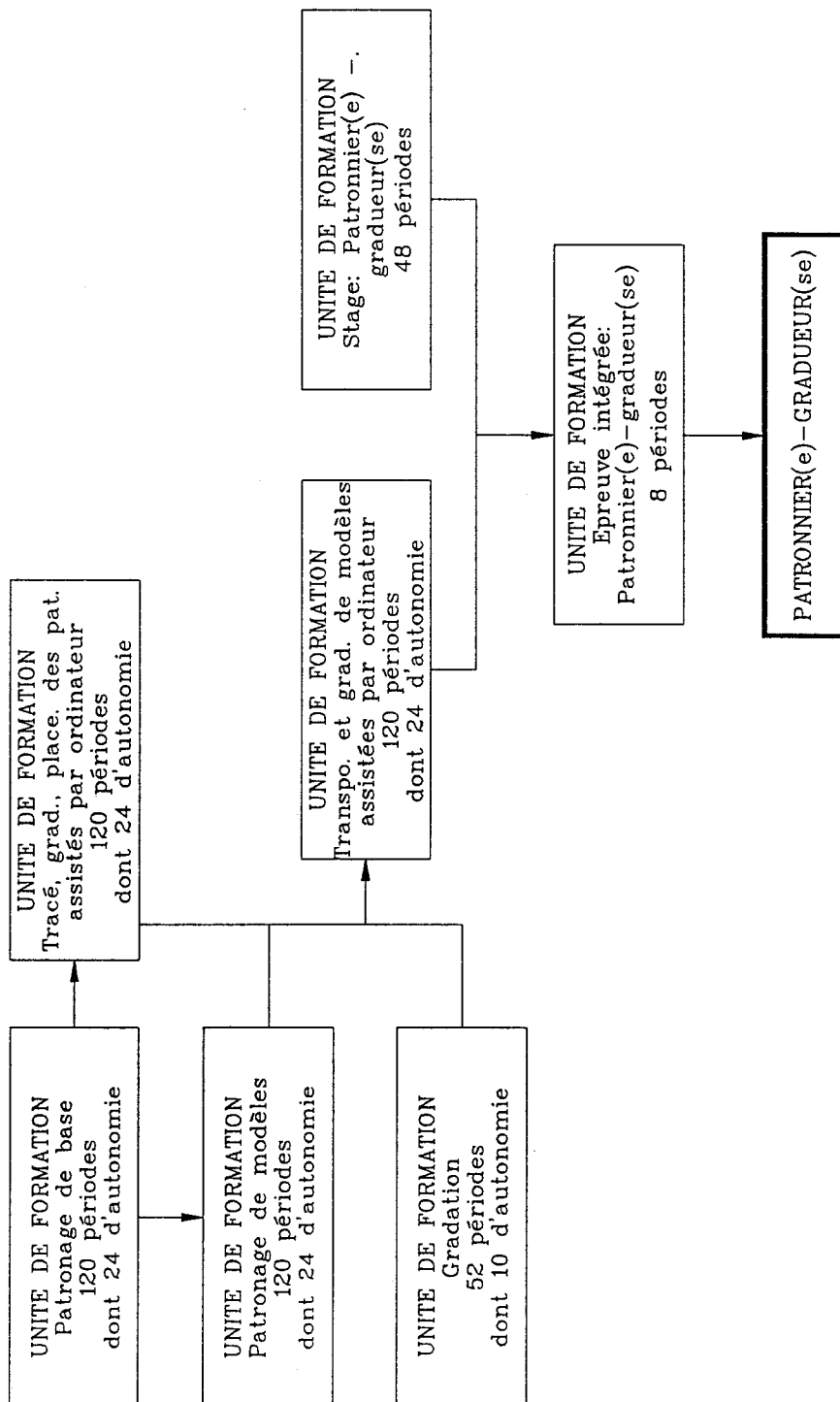
Est directement admissible comme élève régulier, le candidat porteur d'un des titres suivants:

- certificat de "Technicien(ne) en Habillement" (E.S.S.);
- attestation de réussite de l'U.F. "Habillement : techniques spécifiques : Tailleur";
- capitalisation des attestations de réussite des cours professionnels supérieurs de Promotion Sociale de régime 2 ("Flou", "Manteau", "Tailleur");
- certificat de 6^{ème} année de l'enseignement secondaire de plein exercice du domaine de l'habillement

MODALITES DE CAPITALISATION

Pour obtenir le titre de "Patronnier(e) – Gradueur(se)", le candidat aura capitalisé les attestations de réussite des U.F. "Habillement : patronage de base", "Habillement : tracé, gradation, placement des patrons assistés par ordinateur", "Habillement: patronage de modèles", "Habillement : gradation", "Habillement : transposition et gradation de modèles assistées par ordinateur", "Habillement : stage" et réussi l'épreuve intégrée.

Le schéma suivant synthétise les modalités de capitalisation des U.F. de la section :



1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre - confessionnel
- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale
 ECOLE REINE ASTRID
 adresse complète : 10, chaussée Churchill
 4420 SAINT-NICOLAS
 n° matricule : 6219003
 n° de téléphone : 041/46.51.54

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 523 11102 152	(3)
----------------------	-----

HABILLEMENT : PATRONAGE DE BASE

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
 degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court :
 catégorie :

(1) enseignement supérieur de type long :
 catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

(1) Biffer les mentions inutiles
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'administration

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

50.338 u2

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

50335 u3

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française
- Provincial et communal

- Libre - confessionnel
- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale
 ECOLE REINE ASTRID
 adresse complète : 10, chaussée Churchill
 4420 SAINT-NICOLAS
 n° matricule : 6219003
 n° de téléphone : 041/46.51.54

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 523 113 V21 S 2,

(3)

HABILLEMENT : PATRONAGE DE MODELES

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

(1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
 degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court :
 catégorie :

(1) enseignement supérieur de type long :
 catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours

Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales

Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours

Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

-
- (1) Biffer les mentions inutiles
 - (2) A compléter
 - (3) Réservé à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Habillement : patronage de modèles	C.T.P.P.	96
2. Part d'autonomie		24
	Total des périodes	120

11. Date de la proposition du P.O. :

Transmis par le réseau

le :

Signature du :
 Chef d'établissement de la C.F. (1)
 Représentant du P.O. subventionné (1)



12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

voir annexe

Date : *28/09/93*

Signature :



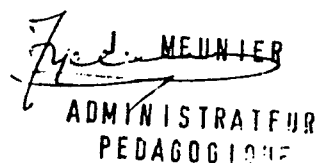
13. Décision : **ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)**

Motivation de la décision

OBSERVATIONS
 RENCONTREES

Date : *19 OCT. 1993*

Signature :



MEUNIER
 ADMINISTRATEUR
 PEDAGOGIQUE

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM
 (5) 1 période = 50 minutes.

507507

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre – confessionnel
- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : **Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale**
ECOLE REINE ASTRID
 adresse complète : **10, chaussée Churchill**
4420 SAINT-NICOLAS
 n° matricule : **6219003**
 n° de téléphone : **041/46.51.54**

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 523130V2251	(3)
--------------------	-----

EPREUVE INTEGREE : PATRONNIER(e) – GRADUEUR(se)

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
 degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court :
catégorie :

(1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 page (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page (2)

- (1) Biffer les mentions inutiles
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration


10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
HABILLEMENT : épreuve intégrée : Patronnier(e) - gradueur(se)	C.T.P.P. [✓] ₀	8
2. Part d'autonomie	Total des périodes	8

11. Date de la proposition du P.O. : *18 Août 1994*.....

Signature du :
 Chef d'établissement de la C.F. (1)
 Représentant du P.O. subventionné (1)



Transmis par le réseau
 le :

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : Signature :

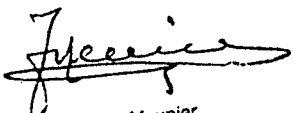
13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

26 AOUT 1994

Date : Signature :

OBSERVATIONS
 RENCONTREES



J. Meunier
 Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM
 (5) 1 période = 50 minutes.

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F. :

A l'issue de cette U.F., l'étudiant démontrera sa maîtrise des techniques de coupe et ses connaissances technologiques par l'exploitation d'un logiciel et d'une bibliothèque de patrons en vue de l'inscription, du développement et de la gradation d'un modèle.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Est directement admissible comme élève régulier, le candidat porteur des attestations de réussite "Habillage : transposition et gradation de modèles assistées par ordinateur" et "stage : Patronnier(e) - gradueur(se)".

RECOMMANDATIONSPARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

NEANT

PROGRAMME DU COURS

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	EPREUVE INTEGREE
<p>ETRE CAPABLE DE :</p> <p>exploiter le matériel informatique.</p> <p>maîtriser, exploiter les règles d'équilibre morphologiques, géométriques, esthétiques.</p> <p>faire preuve de sens esthétique</p> <ul style="list-style-type: none"> * rapport silhouette * fidélité au modèle proposé <p>faire preuve de disposition et d'entraînement</p> <ul style="list-style-type: none"> * au sens de l'autonomie, de la rigueur et de la précision * aux relations avec le personnel concerné en milieu de travail <p>appliquer en toutes occasions les règles d'organisation du travail, d'hygiène, de sécurité et les principes d'ergonomie.</p>	<p>Etre capable d'appliquer le vocabulaire adéquat à toutes les notions employées</p> <p>ETRE CAPABLE DE :</p> <p>réaliser la mise à plat du modèle</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser le modèle - sélectionner le patron d'archives le plus adéquat pour servir de base - comparer et adapter le patron d'archives selon le tableau des mesures proposé - transformer le patron d'archives selon le modèle spécifique - sélectionner les éléments standard nécessaires - concevoir le patron industriel des différents éléments et des compléments éventuels - contrôler, codifier, encoder les divers éléments <p>produire la série de patrons imposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - grader dans les différentes tailles * respect du tableau des mesures et du caractère du modèle 	<p>ETRE CAPABLE DE :</p> <p>exploiter, d'associer, de rentabiliser à partir d'un logiciel, les multiples fonctions du système informatique selon les techniques d'exécution des U.F. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tracé, gradation, placement des patrons assistés par ordinateur - transposition et gradation de modèles assistés par ordinateur <p>sélectionner, exploiter les matériaux de support pour l'impression des différents tracés</p>	<p>ETRE CAPABLE DE :</p> <p>réaliser le patron d'un ensemble selon les critères exigés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tailles standard (série 38 à 46)

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Au terme de l'U.F., l'étudiant démontrera qu'il possède les connaissances et les qualités nécessaires pour accéder à la fonction de Patronnier(e)–Gradueur(se).

Il sera capable de transposer à plat et à l'écran le dessin du styliste en vue d'établir une série de patrons du modèle en tailles standard et prouvera ainsi son sens des responsabilités, ses facultés d'autonomie, de précision et de rigueur.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu notamment compte de la capacité de l'étudiant à :

- exploiter une bibliothèque de patrons;
- transposer le dessin du styliste en éléments de patrons à découper le tissu;
- maintenir les patrons en concordance avec le tableau des mesures (gradation);
- d'imprimer la souche du modèle gradé;
- introduire les patrons dans la bibliothèque de patrons et les répertorier.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert qui de par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises spécifiques ou domaine concerné.

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre - confessionnel
- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale
 ECOLE REINE ASTRID
 adresse complète : 10, chaussée Churchill
 4420 SAINT-NICOLAS
 n° matricule : 6219003
 n° de téléphone : 041/46.51.54

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 523131 U 21 41	(3)
-----------------------	-----

HABILLEMENT : Tracé, gradation et placement des patrons assistés par ordinateur

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
 degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court :
catégorie :

(1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 page (2)

7. Programmes des cours Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

- (1) Bifurcations inutiles
- (2) A compléter
- (3) Réseau d'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

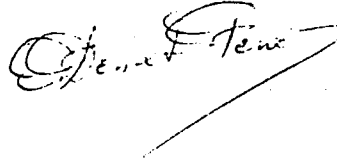
1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
HABILLEMENT : tracé, gradation, placement des patrons assistés par ordinateur	U	96
	C.T.P.P. >	
2. Part d'autonomie	C.T.P.P. ?	24
Total des périodes		120

11. Date de la proposition du P.O. : *12 Mars 1994*.....

Transmis par le réseau

le :

Signature du :
 Chef d'établissement de la C.F. (1)
 Représentant du P.O. subventionné (1)



12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : Signature :

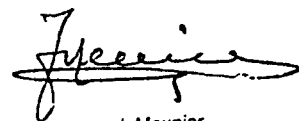
13. Décision : ~~ACCORD~~ PROVISoire - PAS D'ACCORD (1)

Motivation de la décision

OBSERVATIONS
RENCONTREES

Date : **26 AOUT 1994**

Signature :



J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM

(5) 1 période = 50 minutes.

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F. :

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis, dans un environnement informatique défini et connu, les connaissances nécessaires à l'exploitation d'un logiciel spécifique au tracé, à la gradation et au placement des patrons.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Capacités à détenir pour suivre l'U.F.

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant doit démontrer qu'il peut mettre en oeuvre les techniques de coupe et de gradation en patrons de base.

Titres pouvant en tenir lieu

Est directement admissible comme élève régulier, le candidat porteur d'un des titres suivants:

- attestation de réussite de l'U.F. "Habillement : patronage de base";
- certificat de 7^{ème} année de l'enseignement secondaire de plein exercice du domaine de l'habillement.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

NEANT

PROGRAMME DU COURS

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p>ETRE CAPABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ordinateur - les périphériques : <ul style="list-style-type: none"> * l'écran * le clavier * le lecteur de disquette * la souris * la table à digitaliser 	<p>Etre capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions étudiées.</p> <p>ETRE CAPABLE :</p> <p>de faire la synthèse des apprentissages préalables et d'en faire l'application via un logiciel :</p> <p>à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le tracé des patrons de base : <ul style="list-style-type: none"> * de jupe * de corsage droit et de manche - la modification des patrons de base afin d'établir des dérivés : <ul style="list-style-type: none"> * déplacement de la pince de poitrine * corsage pince partielle et manche * corsage sans pince et manche - la gradation des patrons de base : <ul style="list-style-type: none"> * de jupe * de corsage droit et de manche - la recherche du plan de coupe le plus économique et rationnel d'une série de patrons de tailles différentes 	<p>ETRE CAPABLE :</p> <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser les menus et les commandes du logiciel proposé</p> <p>d'introduire dans le logiciel les données nécessaires pour le tracé de formes géométriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'aide : <ul style="list-style-type: none"> * de la souris * du clavier : - coordonnées relatives - coordonnées absolues <p>de modifier les éléments constitutifs d'une forme géométrique par l'utilisation des commandes appropriées.</p> <p>de sélectionner, d'utiliser les commandes appropriées à la table à digitaliser.</p> <p>de digitaliser un patron de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix de l'échelle - calibrage de la table à digitaliser - fonctions des boutons du digitaliseur <p>de sauvegarder et de récupérer un fichier.</p> <p>d'encoder, de transposer à l'écran :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le tracé des patrons de base - les modifications nécessaires à l'obtention des dérivés des patrons de base 	<p>ETRE CAPABLE :</p> <p>d'exploiter les différentes fonctions du système informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - en application des techniques de coupe et de découpe prévues au programme <p>de rassembler les premiers éléments d'une bibliothèque de patrons</p> <ul style="list-style-type: none"> - création et classement des fichiers des différents catégories de patrons concernés par le programme

d'introduire dans le logiciel les données nécessaires à la gradation des patrons de base :

- établir, choisir un set de gradation
- encoder une table de gradation
- définir les points de gradation
- grader le patron

Introduire dans le logiciel, les données nécessaires au placement le plus économique et rationnel d'une série de patrons de différentes tailles.

Remarque :

Toutes ces techniques seront réalisées en appliquant les règles d'organisation du travail, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Au terme de l'U.F., l'étudiant sera capable d'exploiter le logiciel spécifique au tracé et à la gradation des patrons par le transfert des connaissances acquises dans l'U.F. : Patronage de base.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant à :

- encoder, mémoriser et extraire des données;
- digitaliser des formes;
- procéder au placement.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert qui de par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises spécifiques ou domaine concerné.

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre – confessionnel
- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale
 ECOLE REINE ASTRID
 adresse complète : 10, chaussée Churchill
 4420 SAINT-NICOLAS
 n° matricule : 6219003
 n° de téléphone : 041/46.51.54

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 523132 v 21 51	(3)
-----------------------	-----

HABILLEMENT : GRADATION

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
 degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court :

catégorie :

(1) enseignement supérieur de type long :

catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 page (2)

7. Programme de (des) cours

Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales

Repris en annexe n° 5 de 1 page (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours

Repris en annexe n° 6 de 1 page (2)

- (1) Biffer les mentions inutiles
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Habillement : gradation	C.T.P.P. <i>u</i> <i>D</i>	42
2. Part d'autonomie	<i>P</i>	10
Total des périodes		52

11. Date de la proposition du P.O. : *18. Juin. 1994*

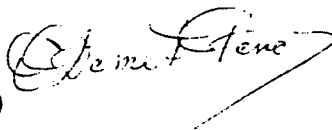
Transmis par le réseau

le :

Signature du :

Chef d'établissement de la C.F. (1)

Représentant du P.O. subventionné (1)



12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date :

Signature :

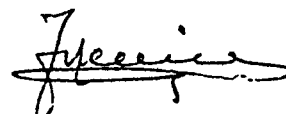
13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

OBSERVATIONS
RENCONTREES

Date : *26 AOUT 1994*

Signature :



J. Meunier

Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM

(5) 1 période = 50 minutes.

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F. :

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis les principes d'analyse et les compétences nécessaires à la recherche de la gradation appropriée à la diversité des patrons de modèles.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Capacités à détenir pour suivre l'U.F.

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant doit démontrer ses connaissances en construction de patrons de "base", de "ligne", de "modèle" ainsi qu'en principes de base de gradation.

Titre pouvant en tenir lieu

Est directement admissible comme élève régulier de cette U.F. :

- le candidat inscrit dans l'U.F. "Habillement : patronage de modèles".

ou

- le candidat porteur du certificat de 7^{ème} année de l'enseignement secondaire de plein exercice du domaine de l'habillement.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

NOTIONS SPECIFIQUES	TECHNIQUES DE GRADATION	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p><u>ETRE CAPABLE :</u></p> <p><u>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes notions et techniques étudiées</u></p> <p><u>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser le matériel de gradation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * manuel et mécanique les matériaux de support * souches, tirage des tailles ... <p><u>d'identifier, d'utiliser, de comparer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les tableaux de mesures (dames et enfants) * normalisées ou non <p><u>d'assimiler les notions et principes propres à la gradation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - exigences, termes, normes, codes, méthodes <p><u>d'appliquer avec rigueur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles géométriques et mathématiques se rapportant à la technique enseignée <p><u>de développer les principes d'organisation du travail à de nouvelles tâches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * ordonnancement du plan de travail * position de travail * hiérarchie des étapes <p><u>d'appliquer les règles relatives à l'hygiène, à la sécurité.</u></p>	<p><u>ETRE CAPABLE :</u></p> <p><u>d'assimiler, d'appliquer les techniques de gradation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * principes généraux * cas particuliers * codification <p><u>d'appliquer intégralement les données du tableau de mesures choisi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * respect du caractère de la coupe <p><u>d'établir les souches de gradation des patrons de ligne (vus en patronage U1)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 T dégressives et progressives - base T. 42 - expérimenter 4 tailles progressives - Base T. 46 pour lignes droites. <p><u>d'extraire (tirer) des tailles de différentes souches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - par pointage - par décalque. <p><u>d'établir les souches de gradation de bases et d'éléments particuliers (vus en patronage U.1).</u></p> <p><u>d'établir des souches de gradation de modèles (étudiés en patronage U.1 et U.2)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - modèles simples - augmenter graduellement la difficulté <p><u>de tirer les différentes tailles d'un modèle de découper les éléments de chaque taille</u></p>	<p><u>ETRE CAPABLE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'affirmer les qualités exigées dans le travail de gradation manuelle : <p><u>Attitudes fonctionnelles :</u> soin, précision, netteté</p> <p><u>Comportement :</u> concentration, rigueur sens des responsabilités</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appliquer, d'associer ces principes au cours des différentes étapes parcourues en vue d'optimiser le résultat final. 	<p><u>ETRE CAPABLE :</u></p> <p><u>d'établir les souches de gradation de plages différentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> en patronage de base, de ligne et de modèles selon une méthode choisie et définie par des critères de production ou de standing et en conformité avec le tableau de mesures d'origine. <p>de "sortir" d'une souche des patrons répondant aux critères souhaités :</p> <ul style="list-style-type: none"> exactitude fiabilité garantie de réussite du vêtement.

	<p><u>de contrôler la juxtaposition des éléments</u> de chaque taille entre-eux (coder et repères).</p> <p><u>de contrôler l'intégralité</u> de la traduction du modèle</p> <ul style="list-style-type: none">* ligne et caractère à travers la progression des tailles <p><u>de répertorier, classer les patrons</u> par taille et par modèle</p> <p><u>de graduer, de procéder de même</u> - au départ de patrons industriels</p> <p><u>d'accepter de changer de méthode de gradation</u></p> <ul style="list-style-type: none">- selon l'emploi* choix de l'employeur* qualité du travail-- coût de production-- standing de coupe <p><u>d'exploiter l'intérêt, le bien-fondé</u> d'autres méthodes.</p>	
--	---	--

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable d'établir les souches de gradation de tout patron de "ligne" et de "modèle".

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'élève à :

- conserver l'intégralité de la réplique du modèle à travers les tailles;
- s'adapter à différents tableaux de mesures ou à des méthodes de gradation variées.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

50530M6

DOCUMENT 8 bis - STAGE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

Communauté française
 Provincial et communal

Libre - confessionnel
 - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : **Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale
ECOLE REINE ASTRID**
adresse complète : **10, chaussée Churchill
4420 SAINT-NICOLAS**
n° matricule : **6219003**
n° de téléphone : **041/46.51.54**

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 523134 U 21 S 1

(3)

STAGE : PATRONNIER(e) - GRADUEUR(se)

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

(1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court :
catégorie :

(1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 1 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

-
- (1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réserve à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

10.1 Etudiant : 48 périodes (4)

10.2 Encadrement : 2 périodes par élève (5) (6) Code U : 0

11. Date de la proposition du P.O. : 18. Août. 1994.....

Transmis par le réseau

le :

Signature du :

~~Chef d'établissement de la C.F.~~ (1)

Représentant du P.O. subventionné (1)

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date :

Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

Motivation de la décision

OBSERVATIONS
RENCONTREES

26 AOUT 1994

Date :

Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM

(5) 1 période = 50 minutes.

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F. :

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis la capacité de se situer face aux réalités de la pratique professionnelle dans le domaine de l'Habillement et par rapport aux connaissances acquises au cours des formations constitutives de la section.

Cette U.F. vise à développer un processus de conscientisation professionnelle vis à vis des exigences d'une entreprise.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Capacités à détenir pour suivre la section

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant doit démontrer qu'il peut mettre en oeuvre :

- les techniques de coupe et de gradation : patronage de modèles;
- les techniques de coupe et de gradation : tracé, gradation et placement des patrons assistés par ordinateur.

Titre pouvant en tenir lieu

Est directement admissible comme élève régulier de cette U.F., le candidat inscrit dans l'U.F.: "Habillement : transposition et gradation de modèles assistés par ordinateur".

PROGRAMME DU STAGE POUR LES ETUDIANTS

L'objectif de cette unité sera de confronter l'étudiant aux exigences professionnelles.

Suite à la demande d'une entreprise, l'étudiant sera capable :

- d'analyser et de comprendre les instructions transmises par le cahier des charges :
 - comprendre et appliquer les codes spécifiques à l'entreprise;
 - interpréter les données techniques et esthétiques en vue de développer la particularité du modèle.

- de développer des relations harmonieuses avec l'entreprise :
 - observer les méthodes de travail et l'organisation qui en découle;
 - accepter les critiques et les directives;
 - apporter des suggestions de manière positive;
 - présenter ses propres remarques et les rendre acceptables en les justifiant;
 - développer son aptitude à travailler en équipe.

- d'organiser son travail :
 - collationner les questions qui se posent au fur et à mesure de l'avancement du travail pour éviter des pertes de temps et les erreurs;
 - proposer, à des moments clés, un ou des projets afin de vérifier la concordance du travail avec les critères exigés et les méthodes de travail de l'entreprise.

- de mettre en oeuvre et d'adapter aux exigences de l'entreprises les connaissances acquises dans les techniques de coupe et de gradation en exploitant un logiciel spécifique à l'Habillement;

- de présenter à l'entreprise un travail complet et conforme aux critères définis dans le cahier des charges et, sur la demande de l'entreprise :
 - d'explicitier son travail si nécessaire;
 - de donner les éléments indispensables à une éventuelle adaptation et réutilisation ultérieure du travail réalisé.

PROGRAMME DU STAGE POUR LE PERSONNEL CHARGE DE L'ENCADREMENT

- permettre aux étudiants de se situer face aux axes essentiels de la formation et les amener à une autonomie plus grande;
- gérer le suivi des stages et les contacts avec les maîtres de stages;
- aider l'étudiant à clarifier et à détailler la relation de faits, à approfondir sa réflexion et sa compréhension face à une commande spécifique et à ses relations avec le milieu professionnel;
- superviser et évaluer l'apprentissage de l'étudiant par rapport aux objectifs spécifiques à l'unité de stage et aux autres unités de formation;
- amener le stagiaire à construire son auto-évaluation.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

L'étudiant sera capable d'appliquer les techniques de coupe et de gradation acquises dans les U.F. constitutives de la section en exploitant un logiciel spécifique de l'Habillement afin de répondre à un cahier des charges émanant d'une entreprise.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant à :

- réceptionner et analyser la demande de l'entreprise;
- organiser son travail;
- manifester les attitudes et les aptitudes de pratiques professionnelles requises par la situation;
- respecter les critères de qualités exigés et le temps alloué.

PROFIL DU CHARGE DE L'ENCADREMENT

Un enseignant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

5053545

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Communauté française | <input checked="" type="radio"/> Libre - confessionnel |
| <input type="radio"/> Provincial et communal | <input type="radio"/> - non confessionnel |

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : **Cours Professionnels Libres de Promotion Sociale**
ECOLE REINE ASTRID
adresse complète : **10, chaussée Churchill**
4420 SAINT-NICOLAS
n° matricule : **6219003**
n° de téléphone : **041/46.51.54**

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 52 3^ 33 v 2 1 5 1

 (3)

HABILLEMENT : transposition et gradation de modèles assistées par ordinateur

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

(1) enseignement supérieur de type court :
catégorie :

(1) enseignement supérieur de type long :
catégorie :

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 page (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page (2)

-
- (1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réserve à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

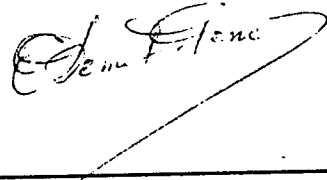
1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
HABILLEMENT : transposition et gradation de modèles assistées par ordinateur	C.T.P.P. U D	96
	C.T.P.P. P	24
2. Part d'autonomie		
Total des périodes		120

11. Date de la proposition du P.O. : *12. Dec. 1994...*

Transmis par le réseau

le :

Signature du :
 Chef d'établissement de la C.F. (1)
 Représentant du P.O. subventionné (1)



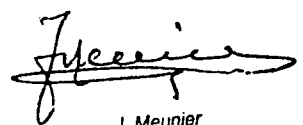
12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : Signature :

13. Décision : ~~ACCORD PROVISOIRE~~ - PAS D'ACCORD (1)

Motivation de la décision

OBSERVATIONS
RENCONTREES



J. Meunier
Administrateur Pédagogique

Date : 26 AOUT 1994 Signature :

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP, ou CPPM
 (5) 1 période = 50 minutes.

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques de l'U.F. :

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis, dans un environnement informatique mis en place et connu, la maîtrise d'un logiciel spécifique à l'Habillement en vue de tracer et grader des patrons de modèles diversifiés et de répondre aux exigences professionnelles du métier.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Capacités à détenir pour suivre la section

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant doit démontrer qu'il peut mettre en oeuvre :

- les techniques de coupe et de gradation : patronage de modèles;
- les techniques de coupe et de gradation : tracé, gradation et placement des patrons assistés par ordinateur.

Titre pouvant en tenir lieu

Est directement admissible comme élève régulier, le candidat porteur des titres suivants :

- attestations de réussite des U.F. Habillement: - tracé, gradation et placement des patrons assistés par ordinateur.
- patronage de modèles et gradation

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

NEANT

PROGRAMME DU COURS

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p><u>ETRE CAPABLE :</u> d'utiliser le matériel informatique.</p>	<p>Etre capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions étudiées</p> <p><u>ETRE CAPABLE :</u> de faire la synthèse des apprentissages préalables et d'en faire l'application via un logiciel :</p> <p>à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le tracé des patrons de "ligne" : <ul style="list-style-type: none"> * fond de robe * chemisier * manteau * tailleur - la modification des patrons de ligne en patrons de modèle : <ul style="list-style-type: none"> * dans les diverses catégories de vêtements programmés - la construction de gabarits d'éléments standard : <ul style="list-style-type: none"> * compléments de patrons divers - la conception du patronage industriel de tous les éléments constituant le patron de modèle : <ul style="list-style-type: none"> * vêtement, doublure, renforts. 	<p><u>ETRE CAPABLE :</u> de maîtriser les menus et les commandes d'un logiciel propre à l'Habillement</p> <p>de configurer les périphériques spécifiques</p> <p>d'encoder, de transposer à l'écran :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les patrons de ligne - les modifications nécessaires à l'obtention d'un patron de modèle - l'adaptation des patrons de "ligne" et de modèles aux conformations et mesures personnelles - le tracé du patronage industriel <p>de digitaliser des éléments de modèles et les transposer sur le patron adéquat.</p> <p>introduire dans le logiciel les données nécessaires à la gradation des patrons de "ligne" et de modèles.</p> <p>de sauvegarder et répertorier les fichiers de patrons de manière structurée dans une bibliothèque de patrons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par type et catégories de vêtements - par tailles - par éléments standard - par type d'opération : tracé, gradation,... 	<p><u>ETRE CAPABLE :</u> de constituer une bibliothèque informatisée de patrons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encodage et structuration des techniques de coupe et de découpe relatives au programme. <p>de maîtriser, de gérer la bibliothèque:</p> <ul style="list-style-type: none"> - transposition de modèles et constitution de nouveaux patrons par compilation des données encodées : <ul style="list-style-type: none"> - patrons d'archives - éléments interchangeables... <p>d'imprimer des souches de gradation et des plans de coupe.</p>

de sélectionner, d'utiliser les commandes appropriées à :

- l'imprimante
 - la table traçante
- dans le respect du cadrage sur papier et de l'échelle souhaitée.

d'imprimer ou de tracer les patrons.

Remarque :

Toutes ces techniques seront réalisées en appliquant les règles d'organisation du travail, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'U.F., l'étudiant sera capable de maîtriser l'outil informatique pour :

- transposer un modèle à l'écran;
- introduire, modifier les données de gradation;
- encoder, répertorier les données selon l'intérêt ou les besoins.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant à :

- compléter, enrichir, gérer une bibliothèque de patrons;
- utiliser les périphériques d'impression spécifiques.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert qui de par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises spécifiques au domaine concerné.